

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 19 septembre 2025 à distance (visioconférence)
Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone approuve le procès-verbal de la séance du 05/09/2025.

2. Réparation ambulance de Vresse-sur-Semois - Commande

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la réparation de l'ambulance de Vresse-sur-Semois auprès du garage C.Havelange SA à Dinant, pour le montant d'offre de € 4.488,44 HTVA ou € 5.431,01 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2025, article 351/745-98.

3. Vente de véhicules déclassés - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de valider la vente des véhicules déclassés ; De valider le prix de vente total, qui s'élève à 192.292,00 €.

4. Aménagement poste de Florennes – Suivi

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord de principe sur la rénovation du petit garage à côté de la caserne de Florennes et le placement de conteneurs aménagés pour le personnel ambulancier, afin de ne pouvoir se passer des bâtiments de la caserne de Florennes ; De charger le service Logistique - Parc immobilier d'approfondir le dossier afin de connaître la faisabilité technique et le budget nécessaire.

5. MP Fourniture de matériel informatique et licences logicielles (Accord-cadre) - Approbation des firmes à consulter

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de lancer la procédure visant l'attribution du marché "Fourniture de matériel informatique et licences logicielles (Accord-cadre)" suivant la procédure de passation choisie par le conseil (procédure négociée sans publication préalable) ; De consulter les opérateurs économiques suivants Open IT à 5004 Namur - CBM SCRL à 5600 Philippeville - COMPUTERLAND SA à 4432 Ans - ECO LOGIC SA (BDE GROUP) à 1402 Nivelles - SHS COMPUTER sprl à 4480 Engis - COMPUTIC à 5620 Florennes ; De fixer la date limite pour faire parvenir les offres à l'administration au 14 octobre 2025 à 10h00 ; De financer cette dépense par les crédits inscrits au budget ordinaire et au budget extraordinaire de l'exercice 2025, articles 351/123-13 (licences) et 351/742-53 (matériel) et à inscrire au budget des exercices suivants.

6. MP Accompagnement à la migration vers Microsoft 365 - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'attribuer le marché "Accompagnement à la migration vers Microsoft 365" au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit NeWIN, rue du Fort d'Andoy, 3 à 5000 Namur pour le montant d'offre contrôlé de € 26.904,71 hors TVA ou € 32.554,70, 21 % TVA comprise. D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2025, article 351/123-13.

7. Recouvrement de redevances – Visa et exécutoire des contraintes – Octobre à décembre 2023

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de viser et de rendre exécutoire les contraintes jointes au dossier et relatives aux créances non-payées des périodes d'octobre à décembre 2023 ; De noter que les contraintes concernent 291 factures pour un total à recouvrer de 12.195,10 euros ; De charger le comptable spécial de la Zone de secours DINAPHI d'adresser lesdites contraintes aux huissiers de justice précédemment désignés par le Collège pour tentative de recouvrement.

8. Secouriste-ambulancier volontaire - Mobilité vers une autre zone – Information fin de service

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'acter la fin de service du secouriste-ambulancier non-pompier volontaire X du poste de Ciney en date du 30 septembre 2025, pour mobilité vers une autre zone.

9. Commandant de zone - Suivi bimensuel

Le Collège prend connaissance du suivi bimensuel du Commandant de zone.

10. Divers

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président
Antonin COLLINET

